



Les beaux jours reviennent et nous rappellent que la température peut rapidement grimper ...

Sans inquiéter inutilement, les fortes chaleurs, même momentanées, doivent inciter à la vigilance !

Depuis la canicule de l'été 2003, les pouvoirs publics ont instauré la mise en place, chaque année du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, d'un Plan Canicule.

Les maires sont chargés de constituer et de tenir à jour un registre nominatif **des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à leur domicile**. Ce registre a pour seul but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgences.

**L'inscription est facultative et basée sur le volontariat.** Elle peut être faite par la personne elle-même, son représentant légal, un tiers (médecin, service ou personne intervenante, voire même un voisin).

**Peuvent figurer sur ce registre:** les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes reconnues handicapées. Celles-ci figurant sur le registre disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant. Toute personne inscrite par un tiers peut demander une modification de son inscription.

**Le formulaire d'inscription est disponible** sur le site internet de la ville: [www.ville-denain.fr](http://www.ville-denain.fr). On peut également le retirer au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou à la mairie. Une fois rempli, le formulaire est à adresser au CCAS.

## Recommandations en cas de canicule :

- Fermez les volets et les fenêtres pour maintenir votre maison fraîche le jour.
- Buvez fréquemment même si vous n'avez pas soif.
- Mouillez vous le corps et les avant-bras plusieurs fois par jour.
- Passez 2 ou 3 heures dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché).
- Aidez les personnes les plus fragiles de votre entourage.

---

**NOM** (de la personne vulnérable en temps de canicule) :

**PRÉNOM :**

**DATE DE NAISSANCE :**

**ADRESSE :**

**TÉLÉPHONE :**

**NOM** (de la personne à prévenir en cas d'urgence) :

**PRÉNOM :**

**TÉLÉPHONE** (indispensable) :

Faire parvenir ce formulaire en mairie de Denain, au CCAS, BP 50273 DENAIN CEDEX

